

COMMUNE D'ARZON
56640 MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/12/2019
Reçu en préfecture le 13/12/2019
Affiché le
ID : 056-215600057-20191209-XI_2019_4_3-DE

Nombre de Conseillers :

XI-2019-4-3

en exercice 19
présents 15
Pouvoirs 3
Votants 18

L'an deux mille dix-neuf
le neuf décembre, à dix-huit heures
le Conseil Municipal de la
Commune d'ARZON (Morbihan),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Maison des Associations, sous la présidence de M. TABART, Maire,
Date de convocation du Conseil Municipal : le vingt-huit novembre deux mille dix-neuf
-article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENTS : R. TABART - C. BOURIN - S. HAUTIN - D. BERNA - C. LECLERC - PL. KERINO -
Y. ROUSSEL - F. DUMORTIER - M. ARMANGE - F. GAUVAIN - I. RONDOT - G. LABOVE - P. SABATIER
- C. TRICOIRE - M. MASSULTEAU -

ABSENTS : MT. BENEAT-ZEILANI - O. FAIVRE - G. KAHL - C. LAUGIER

POUVOIRS : O. FAIVRE à D. BERNA - G. KAHL à R. TABART - C. LAUGIER à PL. KERINO

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été
procédé à la nomination de Monsieur Pierre-Loïc KERINO, secrétaire de séance.

Objet: Zones de Mouillages et Equipements Légers (ZMEL) du Golfe du Morbihan
Tarifs 2020

Sur proposition de la Commission des Affaires Maritimes et Portuaires du 26 novembre 2019,

Suite à l'avis favorable du Conseil des Mouillages du 28 novembre 2019,

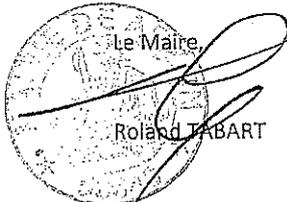
Entendu les observations,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Adopte les tarifs 2020 pour les zones de mouillages et équipements légers du Golfe du Morbihan tels que détaillés dans les tableaux joints en annexe.
- Donne mandat à Monsieur le Maire pour poursuivre cette décision.

Fait et délibéré à ARZON, le 9 décembre 2019
Publié et affiché le 12 décembre 2019

Le Maire,
Roland TABART



COMMUNE D'ARZON 56640

TARIFS DES ZONES DE MOUILLAGES – ANNEE 2020

Tarifs TTC avec application du taux de TVA en vigueur, actuellement 20%

1- Mouillages

Location annuelle

	Redevance	Location matériel et entretien
Plaisanciers	60,00 € /ml	Inclus
Corps-morts privés	(Lg-4,49 x 46,55) + 159,65 €	--
Plates et petits bateaux sur corps-morts communaux ou chaîne dans zone de plate	10,00 € /ml	20,00 €
Plates et petits bateaux en mouillage traditionnel dans zone de plate	30,00 €	--

Passages plaisanciers - Basse saison (octobre à mars)

<u>Octobre à mars</u>	MOIS		14 Jours		7 Jours	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Moins de 4,50 m	38,63 €	46,35 €	22,96 €	27,55 €	14,17 €	17,00 €
4,50 à 5,00 m	41,33 €	49,60 €	25,21 €	30,25 €	15,50 €	18,60 €
5,01 à 5,50 m	44,00 €	52,80 €	27,38 €	32,85 €	16,79 €	20,15 €
5,51 à 6,00 m	46,67 €	56,00 €	29,63 €	35,55 €	18,13 €	21,75 €
6,01 à 6,50 m	52,04 €	62,45 €	31,83 €	38,20 €	19,42 €	23,30 €
6,51 à 7,00 m	54,71 €	65,65 €	34,08 €	40,90 €	21,21 €	25,45 €
7,01 à 7,50 m	57,42 €	68,90 €	36,25 €	43,50 €	23,00 €	27,60 €
7,51 à 8,00 m	60,04 €	72,05 €	40,71 €	48,85 €	24,79 €	29,75 €
8,01 à 8,50 m	62,71 €	75,25 €	42,96 €	51,55 €	26,46 €	31,75 €
8,51 à 9,00 m	65,38 €	78,45 €	45,17 €	54,20 €	28,08 €	33,70 €
9,01 à 9,50 m	68,04 €	81,65 €	47,38 €	56,85 €	29,75 €	35,70 €
9,51 à 10,00 m	70,71 €	84,85 €	50,67 €	60,80 €	31,42 €	37,70 €
10,01 à 10,50 m	73,38 €	88,05 €	52,88 €	63,45 €	32,71 €	39,25 €
10,51 à 11,00 m	76,04 €	91,25 €	55,08 €	66,10 €	34,04 €	40,85 €
11,01 à 11,50 m	78,71 €	94,45 €	57,33 €	68,80 €	35,39 €	42,50 €
11,51 à 12,00 m	83,96 €	100,75 €	58,33 €	70,00 €	36,79 €	44,15 €

Passages plaisanciers - Moyenne saison (avril, mai et septembre)

Envoyé en préfecture le 13/12/2019

Reçu en préfecture le 13/12/2019

Affiché le

ID : 056-215600057-20191209-XI_2019_4_3-DE

<u>Avril, mai et septembre</u>	14 Jours		7 Jours	
	HT	TTC	HT	TTC
Moins de 4,50 m	35,38 €	42,45 €	19,42 €	23,30 €
4,50 à 5,00 m	37,38 €	44,85 €	21,21 €	25,45 €
5,01 à 5,50 m	39,29 €	47,15 €	23,00 €	27,60 €
5,51 à 6,00 m	41,25 €	49,50 €	24,79 €	29,75 €
6,01 à 6,50 m	43,21 €	51,85 €	26,58 €	31,90 €
6,51 à 7,00 m	46,54 €	55,85 €	28,96 €	34,75 €
7,01 à 7,50 m	49,83 €	59,80 €	31,33 €	37,60 €
7,51 à 8,00 m	53,17 €	63,80 €	33,67 €	40,40 €
8,01 à 8,50 m	55,33 €	66,40 €	35,42 €	42,50 €
8,51 à 9,00 m	57,54 €	69,05 €	37,17 €	44,60 €
9,01 à 9,50 m	59,75 €	71,70 €	38,96 €	46,75 €
9,51 à 10,00 m	61,96 €	74,35 €	40,71 €	48,85 €
10,01 à 10,50 m	64,88 €	77,85 €	43,08 €	51,70 €
10,51 à 11,00 m	67,75 €	81,30 €	45,46 €	54,55 €
11,01 à 11,50 m	70,71 €	84,85 €	47,83 €	57,40 €
11,51 à 12,00 m	73,75 €	88,50 €	50,25 €	60,30 €

Passages plaisanciers – Haute saison (juin à août)

<u>Juin à août</u>	7 Jours	
	HT	TTC
Moins de 4,50 m	27,34 €	32,80 €
4,50 à 5,00 m	28,21 €	35,55 €
5,01 à 5,50 m	30,33 €	38,20 €
5,51 à 6,00 m	32,50 €	40,95 €
6,01 à 6,50 m	34,67 €	43,70 €
6,51 à 7,00 m	37,58 €	47,35 €
7,01 à 7,50 m	40,46 €	51,00 €
7,51 à 8,00 m	43,38 €	54,65 €
8,01 à 8,50 m	45,50 €	57,35 €
8,51 à 9,00 m	47,67 €	60,05 €
9,01 à 9,50 m	49,79 €	62,75 €
9,51 à 10,00 m	51,96 €	65,45 €
10,01 à 10,50 m	54,88 €	69,15 €
10,51 à 11,00 m	57,75 €	72,75 €
11,01 à 11,50 m	63,71 €	76,45 €
11,51 à 12,00 m	66,75 €	80,10 €

Réservation des contrats de passages : 30% d'arrhes sur le montant total du contrat, à verser à la signature du contrat. Solde à régler au plus tard le 1^{er} jour de la location.

Offre Pack ports et mouillages/Campings : Remise de 5% sur un contrat de passage au bénéfice d'un client ayant un contrat de location dans un des campings municipaux de la commune d'Arzon.

Les bateaux d'intérêt patrimoniaux bénéficient d'une réduction de 60% sur l'ensemble des tarifs de « passage plaisanciers » (sous réserve de la présentation du justificatif).

Envoyé en préfecture le 13/12/2019
 Reçu en préfecture le 13/12/2019
 Affiché le
 ID : 056-215600057-20191209-XI_2019_4_3-DE

Escales (1 à 6 nuits)

	HT	TTC
Moins de 5,50 m	8,33 €	11,00 €
5,50 à 6,49 m	9,17 €	12,00 €
6,50 à 7,49 m	10,00 €	13,00 €
7,50 à 8,49 m	10,83 €	14,00 €
8,50 à 9,49 m	11,67 €	15,00 €
9,50 à 10,49 m	12,50 €	16,00 €
10,50 à 11,49 m	13,33 €	17,00 €
11,50 m et plus	15,00 €	19,00 €
Taxe de séjour/nuit/pers	0,20 €	0,20 €

Passages professionnels

Pêcheurs professionnels (HT)	4,75 € ml / mois	1,30 € ml / semaine
------------------------------	------------------	---------------------

2- Manutention

Mise à l'eau, sortie d'eau et forfait aller-retour (créneau ½ heure, si dépassement facturation en sus)

	Prix par opération		Prix Aller/Retour dans les 3 jours maxi	
	HT	TTC	HT	TTC
Moins de 1000 Kg	43,71 €	52,45 €	62,71 €	75,25 €
De 1001 à 1500 Kg	53,63 €	64,35 €	73,42 €	88,10 €
De 1501 à 2000 Kg	66,04 €	79,25 €	94,04 €	112,85 €
De 2001 à 3000 Kg	77,50 €	93,00 €	107,54 €	129,05 €
De 3001 à 4000 Kg	86,42 €	103,70 €	127,00 €	152,40 €
De 4001 à 5000 Kg	96,08 €	115,30 €	144,13 €	172,95 €
De 5001 à 6000 Kg	112,00 €	134,40 €	160,17 €	192,20 €

Matage et dématage (créneau ½ heure, si dépassement facturation en sus)

	HT	TTC
Moins de 5,50 m	16,96 €	20,35 €
5,50 à 6,49 m	18,58 €	22,30 €
6,50 à 7,49 m	20,25 €	24,30 €
7,50 à 8,49 m	25,33 €	30,40 €
8,50 à 9,49 m	30,38 €	36,45 €
9,50 à 10,49 m	36,25 €	43,50 €
10,50 m et plus	42,17 €	50,60 €

L'utilisation de la potence est exclusivement réservée aux personnels du port ou professionnels du nautisme.

Aire de carénage, accès borne eau - électricité

	HT	TTC
Par bateau / séjour	19,79 €	23,75 €

Location d'un BER sur le port de Port-Navalo

Envoyé en préfecture le 13/12/2019
Reçu en préfecture le 13/12/2019
Affiché le
ID : 056-215600057-20191209-XI_2019_4_3-DE

	HT	TTC
24 HEURES	17,17 €	20,60 €
3 JOURS Aller/Retour	29,71 €	35,65 €
LA SEMAINE	49,46 €	59,35 €

Calage sur terre-plein hors ber du port (bastings, béquille, bers personnels...) créneau ½ heure, si dépassement facturation en sus

	HT	TTC
Moins de 6,50 m	17,17 €	20,60 €
6,51 à 8,00 m	21,46 €	25,75 €
Plus de 8,00 m	30,04 €	36,05 €

Opération réalisée par le personnel du port.

Tarif main d'œuvre supplémentaire (si dépassement de créneau)

	HT	TTC
Main d'œuvre supplémentaire – Tarif horaire (Toute ½ heure entamée est due)	37,50 €	45,00 €

Location emplacement à terre (passage inférieur à un mois de stockage et hors forfait aller-retour)

Longueur Hors-tout max	Largeur Hors-tout max	Surface Hors-tout max	TARIF HT Journée	TARIF TTC Journée
5,5	2,3	13,78	5,83 €	7,00 €
6,49	2,45	15,9		
6,99	2,6	18,17		
7,49	2,7	20,22	8,33 €	10,00 €
7,99	2,8	22,37		
8,49	2,95	25,05		
8,99	3,1	22,87	10,00 €	12,00 €
9,49	3,25	30,84		
9,99	3,4	33,97		
10,49	3,55	37,24	12,50 €	15,00 €
10,99	3,7	40,66		
11,49	3,85	44,24		
11,99	4	47,96	15,00 €	18,00 €
12,99	4,3	55,86		
13,99	4,6	64,35		
15,99	4,9	78,35	16,67 €	20,00 €
17,99	5,2	93,55	18,33 €	22,00 €
23,99	6	143,94	20,83 €	25,00 €

Location nettoyeur haute pression

	HT	TTC
Location Nettoyeur haute pression	12,50 €	15,00 € / demi-journée

Remorquage

	HT	TTC
Remorquage d'un bateau au sein d'une même zone	83,92 €	100,70 €
Remorquage Monténo vers Port-Navalo	95,83 €	115,00 €
Remorquage 3 Fontaines vers Port-Navalo	104,17 €	125,00 €
Remorquage Bernon- La Palisse vers Port-Navalo	112,50 €	135,00 €
Remorquage du port de Kerners vers Port-Navalo	139,42 €	167,30 €
Remorquage Pen Castel vers Port-Navalo	145,50 €	174,60 €

3-

4- Zone d'échouage

La zone d'échouage est réservée aux bateaux titulaires d'un contrat annuel dans les zones de mouillages gérées par la commune d'Arzon, le port de Kerners ou de Port-Navalo.

5- Carte « Passeport escales » (Facultatif - réservée aux usagers annuels)

Envoyé en préfecture le 13/12/2019
Reçu en préfecture le 13/12/2019
Affiché le
ID : 056-215600057-20191209-XI_2019_4_3-DE

	HT	TTC
Bateau de moins de 6 m	17,50 €	21,00 €
Bateau de 6 à 7,99 m	27,08 €	32,50 €
Bateau de 8 à 9,99 m	38,75 €	46,50 €
Bateau de plus de 10 m	48,33 €	58,00 €

Nombre de nuitées gratuites : 2 dans le Morbihan, 6 hors Morbihan + Bonus de 2 nuitées par absence quinzaine consécutive entre juillet et août.

6- Entretien matériel privatif

Envoyé en préfecture le 13/12/2019
Reçu en préfecture le 13/12/2019
Affiché le
ID : 056-215600057-20191209-XI_2019_4_3-DE

	HT	TTC
Marquage de bouée privative	25,75 €	30,90 €
Entretien de mouillage privé (partie haute) – Hors facturation du matériel fourni	21,04 €	25,25 €
Entretien de mouillage privé (Travaux subaquatiques – partie basse) – Hors facturation du matériel fourni (tous les deux ans)	62,95 €	75,55 €

7- Rachat de corps-morts privés (à 50% de vétusté)

	HT	TTC
BLOC BETON :		
500 Kg à 1000 kg	48,70 €	58,45 €
1000 Kg et plus	52,20 €	62,65 €
Rachat forfait mise en place	174,08 €	208,90 €
Bouée moussée mini Ø 600 mm	63,70 €	76,45 €
Estrope de bouée Ø 28 mm x 1,50 ml avec 2 épissures et 2 cosses inox	35,20 €	42,25 €
Chaîne liège brute au ml Ø 30 mm	9,83 €	11,85 €
Emerillon acier brut, petit œil :		
Ø 18 mm N°3	4,16 €	5,00 €
Ø 22 mm N°4B	8,54 €	10,25 €
Manille acier brut droite, axe piton à œil :		
Ø 14 mm	0,83 €	1,00 €
Ø 16 mm	0,95 €	1,15 €
Ø 18 mm	1,29 €	1,55 €
Ø 22 mm	2,29 €	2,75 €
Ø 30 mm	5,20 €	6,25 €
Manille lyre acier brute, axe piton à œil :		
Ø 16 mm	1,29 €	1,55 €
Ø 18 mm	1,66 €	2,00 €
Orin polyamide 3 torons avec 2 épissures sur cosses inox et protection (au ml) :		
Ø 24 mm	3,08 €	3,70 €
Ø 28 mm	4,33 €	5,20 €

Envoyé en préfecture le 13/12/2019

Reçu en préfecture le 13/12/2019

Affiché le

ID : 056-215600057-20191209-XI_2019_4_3-DE

8- Enlèvement des corps-morts privés

	HT	TTC
Enlèvement	184,79 €	221,75 €
Destruction	177,75 €	213,30 €

9- Rétribution des titulaires de contrat annuel pour mise à disposition annuelle du matériel de corps-mort

Si le titulaire d'un contrat annuel déclare son absence du corps-mort pour la **totalité de l'année**, à la signature du contrat, une rétribution de 20% sera reversée sous forme d'avoir l'année suivante.

10- Listes d'attente

Inscription et renouvellement d'inscription en liste d'attente : 15€ TTC par an